

# BROCHURE D'INFORMATION



asbl Phénix

19-21 Chaussée de Dinant

5000 Namur

Compte bancaire BE60 370102760170

Numéro entreprise 0454-810-927

[www.asblphenix.be](http://www.asblphenix.be)

[info@asblphenix.be](mailto:info@asblphenix.be)

Service d'aide et soins spécialisés en assuétudes agréé par  
la Wallonie.

Avec la collaboration de la Ville de Namur



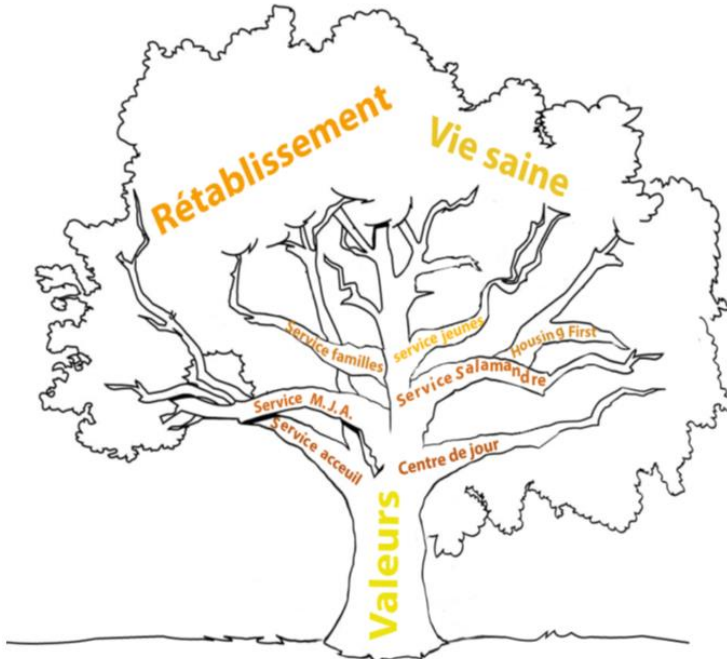
# I. Table des matières

---

I.	Table des matières.....	2
II.	Répertoire Téléphonique.....	5
III.	Introduction.....	6
IV.	Les missions générales et la philosophie de Phénix.....	7
1	Missions.....	7
2	Philosophie.....	7
3	Six principes constituant notre cadre de travail.....	8
V.	Les différents services de l'Asbl Phénix.....	11
1	Le Service Salamandre.....	11
2	Le Service des Mesures Judiciaire Alternatives.....	13
4	Le service d'aide et soins spécialisés en assuétudes (services accueil, jeunes, familles, insertion).....	14
5	Le centre de jour en rééducation fonctionnelle.....	22
6	Equipe médicale.....	24
VI.	Les valeurs de Phénix et leur définition.....	27
VII.	Philosophie des Communautés Thérapeutiques.....	28
VIII.	Travail en collaboration.....	29
1	Réunions intra-institutionnelles.....	29
2	Travail Extra-institutionnel.....	31
IX.	Documents importants ou de renseignements.....	32
X.	Annexes.....	33
XI.	L'Administration.....	36



# ASBL Phénix



Expériences professionnelles et privées

Formations

Repères théoriques

Immersion

## II. Répertoire Téléphonique

---

### Directeur

Leonardo Di Bari : 0495/66.96.27

### Service Salamandre

Nathalie Moulin : 0497/49.28.79

Marie Duthoit : 0496/57.93.84

### Service des Mesures Judiciaires Alternatives

Sylvie Dejollier : 0490/11.81.22

### Service Accueil

Séverine Bousman : 0496/50.72.99

Service Jeunes : 0491/61.04.51

### Service Insertion

Joel Jacques : 0492/34.30.25

Benoit Govaerts : 0497/49.28.77

### Service service Familles

Julie Bulteel : 0490/11.81.20

### Centre de Jour en Rééducation fonctionnelle

Youssef Chentouf responsable pédagogique : 0496/50.72.97

Francois ROSOUX responsable services support : 0496/57.93.83

Morgane Dedecker : 0496/50.72.98

### III. Introduction

---

Ce livret a pour objectif de vous présenter le travail de l'Asbl Phénix au travers de la spécificité de chacun de ses services. En fonction de votre demande, de celle d'un proche, d'un ami... l'idée est de vous guider et de pouvoir vous orienter dans le service qui vous correspondra le mieux.

#### Les différents services de l'Asbl Phénix

- **Service des Mesures Judiciaires Alternatives**
- **Service Salamandre** – Equipe mobile de rue.
- **Service Accueil** : Permanences ouvertes, accompagnement ambulatoire.
- **Service Jeunes**
- **Service Familles**
- **Service Insertion**
- **Centre de Jour en Rééducation Fonctionnelle**

D'ores et déjà, l'équipe vous souhaite la bienvenue et vous invite à pousser la porte de l'Asbl pour toute demande quelle qu'elle soit.

**Tél : 081/22.56.91**

**E-mail : [info@asblphenix.be](mailto:info@asblphenix.be)**

## IV. Les missions générales et la philosophie de Phénix

---

### 1 MISSIONS

Les missions générales et la philosophie de Phénix consistent à viser le rétablissement en **accueillant, écoutant, accompagnant, soutenant** mais aussi en **confrontant** et en **responsabilisant** la personne « toxicomane » vers un projet de vie « sans drogue ».

### 2 PHILOSOPHIE

Pour ce faire, Phénix se base sur le modèle de **l'approche communautaire** qui propose aux personnes dépendantes un environnement sans drogue, où elles vivent ensemble d'une façon structurée et organisée afin de promouvoir le **changement** et le **rétablissement**.

**L'auto-aide** et **l'entraide** sont les piliers du processus thérapeutique dans lequel le bénéficiaire est le protagoniste principal.

## 3 SIX PRINCIPES CONSTITUANT NOTRE CADRE DE TRAVAIL

### 3.1 LA PERSONNE COMME FONDEMENT ET COMME FINALITÉ

Les **ressources** nécessaires au processus de changement résident dans la personne :

- L'auto-aide
- La confrontation
- La considération positive inconditionnelle de la personne (c'est la croyance que nous avons en la personne avec ses potentialités et ses ressources personnelles)
- L'accompagnement (il s'agit d'une collaboration entre personnes d'égal à égal et non d'expert à patient, co-construction du projet)
- La fermeté et la tendresse.

### 3.2 L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

L'être humain est un être **social**, en relation avec autrui et son environnement, d'où l'importance de la **communauté** et du groupe.

**L'environnement** joue un rôle déterminant dans l'apparition des comportements positifs ou négatifs : le



programme représente un environnement de type « familial », établi par **un cadre clair et protecteur**, permettant des relations affectives fortes. Il doit faire référence à des **valeurs** éducatives essentielles, à des modèles et à des rôles d'identification.

La clarté et l'application de la loi créent un **climat de paix** permettant le travail thérapeutique et **le développement personnel**. Le groupe peut agir de façon autonome si on lui donne des règles simples.

Le développement et la force d'un bénéficiaire sont liés à la **qualité du réseau** relationnel dont il s'entoure. Cette prise de conscience est essentielle en phase de réinsertion sociale, afin qu'il prenne ses responsabilités et construise de manière sélective un nouveau réseau relationnel sain.

### **3.3 CONCEPTION DE LA VIE COMME PROCESSUS DE CHANGEMENT**

L'objectif est de **remobiliser** la personne et de lui faire s'approprier la motivation à changer et ainsi d'apprendre à faire autrement.

Toute personne toxicomane peut **apprendre et changer**. Cette croyance est un levier essentiel et chaque staff doit en être intimement convaincu. Cela est d'autant plus vrai que la personne toxicomane, sa famille et la société

doutent de cette capacité d'en sortir. Le bénéficiaire va changer et croire dans ses capacités en prenant appui sur la foi que l'équipe et le groupe ont en ses **capacités**.

### 3.4 HONNÊTÉTÉ ENVERS SOI ET ENVERS LES AUTRES

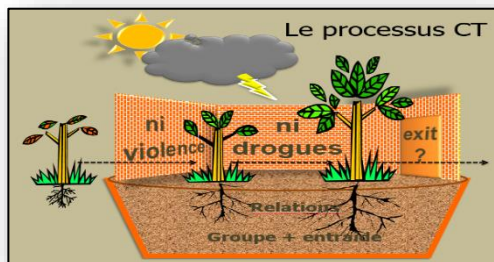
**Cohérence** entre les actes et les mots.

### 3.5 TRAVAIL SUR LES VALEURS

Le projet éducatif est inséparable d'une **transmission de valeurs**. Le comportement des staffs compte beaucoup plus que leur discours (savoir-être).

### 3.6 DEUX RÈGLES FONDAMENTALES

- NON VIOLENCE (physique ou verbale).
- NON DROGUE (pas de consommation).



## V. Les différents services de l'Asbl Phénix

---

### 1 LE SERVICE SALAMANDRE

Le Service Salamandre est un projet mobile de **création de liens**, d'**accompagnements** et d'**orientations**, vers les services adéquats, de toute personne se trouvant en **situation de précarité**, socialement **exclue** et présentant une **problématique d'assuétude**, sans aide à ce niveau.

Notre **objectif** est d'aller à la rencontre de ces personnes dans leurs lieux de vie afin de créer du lien avec elles, de les accompagner et de les orienter vers les services adéquats. Pour ce faire, notre **équipe mobile** intervient dans les services suivants :

- La Croix Rouge
- Les Sauvèrdias
- Li Vi Clotchî
- Li P'tite Buwèye
- Les 2 R
- Le Resto du Cœur
- Les hôpitaux
- Une Main Tendue

Ainsi que la réalisation de maraudes dans la périphérie namuroise en collaboration avec :

- Les Travailleurs Sociaux de Proximité
- Le Relais Santé
- L'Échange

En plus de ces différentes visites et permanences, l'équipe Salamandre passe dans les squats du namurois, assure de nombreuses présences en rue et se rend régulièrement au domicile des personnes qui en ont intégré un.

#### **L'équipe de Salamandre**

Nathalie Moulin (Psychologue) et Marie Duthoy (Infirmière), Laurent Dossogne (Educateur) .



## 2 LE SERVICE DES MESURES JUDICIAIRE ALTERNATIVES

**Depuis 1998**, en collaboration avec la Ville de Namur et le Service Public Fédéral Justice , Phénix intervient aussi auprès des personnes ayant commis un ou des délits liés à l'usage de drogues et qui font l'objet d'une mesure judiciaire (médiation pénale, alternative à la détention préventive, probation...).



Il s'agit de :

- Accueillir et accompagner toute personne confrontée à des problèmes judiciaires liés à une assuétude.
- Elaborer un projet d'accompagnement.
- Proposer un suivi individuel adapté et des activités de groupe et groupes de parole.

Les engagements de la personne sont traduits dans une convention « justice » signée entre l'intéressé et l'agent MJA de Phénix pour un délai de **trois mois renouvelable**.

Seules les informations concernant la venue ou non de la personne, ainsi que sa participation lors des entretiens ou activités de groupes seront transmises à l'assistant de justice. Le contenu des échanges lors des entretiens ou des groupes relève du **secret professionnel**.

### **L'Equipe MJA**

Sylvie Dejollier (Educatrice spécialisée) et Caroline Grimard (Educatrice spécialisée).

## 4 LE SERVICE D'AIDE ET DE SOINS SPÉCIALISÉS EN ASSUÉTUDES (SERVICES ACCUEIL, JEUNES, FAMILLES, INSERTION)

### 4.1 LE SERVICE ACCUEIL

#### ❖ L'ESPACE ACCUEIL (OUVERT DE 9H À 12H)

Les permanences du Service Accueil ont lieu **tous les jours de la semaine de 9h à 12h** et permettent de se « poser » un bref ou un plus long moment dans un cadre structuré et accueillant.

L'accueil se veut **inconditionnel** pour toute personne poussant la porte de l'Asbl et **sans rendez-vous** préalable. Il pourrait se prolonger l'après-midi en fonction de la situation ou des besoins de la personne.

**Lors de ces permanences, la personne peut, entre autres :**

- **Rencontrer** un membre de l'équipe sans rendez-vous préalable (Assistants sociaux, Educateurs spécialisés, Equipe médicale...)
- **Se poser** tout en étant protégée de l'extérieur
- Avoir des **informations** sur les différents services du réseau namurois ou autres (folders disponibles)

- Réaliser quelques **démarches** administratives et téléphoniques ponctuelles
- Avoir un **entretien préliminaire** en vue d'un **entretien d'observation** ou **d'une orientation** vers un autre service.

**Toute personne** peut se présenter au Service Accueil, soit pour elle-même, un proche, un ami ou un membre de sa famille... En fonction de sa demande, cette personne sera orientée vers le service de Phénix le plus adapté (Service Jeunes, Familles, Salamandre, MJA...).

**Nous rappelons que l'abstinence n'est pas une condition d'admission à Phénix ni au Service Accueil**

Permanences ouvertes **les matins de 9h à 12h** (tous les jours de la semaine, sauf week-end et jours fériés) avec possibilité de prolonger l'après-midi si nécessaire.

Possibilité de fixer un entretien préliminaire **uniquement sur RDV.**

Tous les services de l'Asbl Phénix sont **gratuits** hormis le Centre de Jour en Rééducation Fonctionnelle qui pratique **le tiers payant.**

## ❖ LES ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES

Un **entretien préliminaire** peut être mis en place à la demande de toute personne avec ou sans passage préalable au Service Accueil. Cet entretien est son entretien, il dure en moyenne **1h** et permet avant tout de faire connaissance, de pouvoir répondre aux questions et d'expliquer le fonctionnement du Centre de Jour mais aussi ce qui se fait d'autre (autres formules, autres philosophies de travail, autres services...).

## ❖ LES ENTRETIENS DE SOUTIEN

Si, après explication du fonctionnement du Centre de Jour, la personne ne souhaite pas intégrer notre programme, elle pourra alors être rencontrée, **à plusieurs reprises et en individuel**, par un staff du Service Accueil.

L'objectif de ces entretiens est, avant tout, de **maintenir le lien** avec la personne, de **l'accompagner** dans ses questions et de faire le point afin de définir une demande plus précise. Si par la suite, la personne a une idée plus claire de ce qu'elle souhaite, nous pourrions travailler une orientation vers le service de son choix ou ré-envisager d'essayer le Centre de Jour.



## ❖ LES ENTRETIENS D'ANALYSE DE LA DEMANDE ET/OU D'OBSERVATION

Si, lors de l'entretien préliminaire, notre programme ne semble pas convenir à la situation de la personne (travail, distances...) ou à sa demande, nous lui refixerons un entretien pour travailler une **orientation**.

En revanche, si la personne marque un intérêt pour notre programme, cet entretien lui permettra de finaliser sa candidature et d'envisager son admission rapidement. Elle intégrera alors la **Phase d'Accueil et d'Orientation** (appelée PAO).

Cette première étape lui permet d'être admise dans le programme sans que cette décision soit définitive. Cela lui donne la possibilité d'**essayer** sans pression, de **sentir** la dynamique communautaire et **d'expérimenter nos outils**. Cela lui permet également de re-travailler une orientation si le Centre de Jour ne correspondait finalement pas à ses attentes.

## ❖ EVALUATION DE LA PHASE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (PAO).

La Phase PAO dure en moyenne un mois, cette phase peut être prolongée. Un entretien sera ensuite proposé avec deux membres de l'équipe et le stagiaire pour faire le bilan de ce mois d'essai. Cet échange permet à l'équipe

de lui faire un **retour** sur ses observations, de remettre du sens sur certains outils peu ou mal compris et surtout de **co-construire des objectifs** afin qu'il continue à évoluer dans son programme.

Cela permet aussi au bénéficiaire de pouvoir faire le point, de poser ses questions ou de réajuster les données de son contrat d'engagement (jours de présence dans la maison, par ex...).

**Une convention de trois mois** sera signée entre le bénéficiaire, son assistante sociale et son référent.

A l'issue de cet entretien, **trois possibilités** : soit la personne est preneuse de continuer son programme en Phase 1, soit la personne ne le souhaite pas et nous travaillerons avec elle l'orientation de son choix, soit la phase PAO est prolongée pour diverses raisons.

#### **L'Equipe du Service Accueil**

Séverine Bousman (Assistante Sociale), Anastassja Seurin (Assistante Sociale), Nathalie Bollinne (infirmière), Sylvester Hernalsteen (Psychologue) et Amélie Joly (Educatrice).

## 4.2 LE SERVICE JEUNES

L'objectif est de proposer un accueil et un suivi ambulatoire pour des **jeunes de 14 à 21 ans** rencontrant des problèmes de comportements liés à la consommation de produits et/ou à une dépendance. Nous leur proposons un programme **d'accompagnement individuel, familial et de groupe** afin d'adopter un style de vie sans avoir à recourir à une consommation problématique de substances.

Le projet psychopédagogique repose sur des valeurs telles que le **respect, l'espoir, l'honnêteté**, la **responsabilité** et la **solidarité**, ainsi que sur deux postulats de base :

- Prendre soin de la famille pour soigner l'un d'entre eux
- Pour que le jeune change, il faut que la famille change



Le service est **ouvert le lundi de 13h à 20h, et du mardi au vendredi de 9h à 17h**. Cependant le jeune (et/ou un de ses proches) peut se présenter à la permanence du Service Accueil. Il sera reçu par Anastassja Seurin et orienté vers le service adéquat.

### L'Equipe du Service Jeunes

Clémence Van Achter (Psychologue), Sandra Lazar (Psychologue), Caroline Grimard (Educatrice Spécialisée), Samuel Lohisse (Psychologue), Docteur Pierre Doumont (Médecin généraliste) et Docteur François-Xavier Polis (Psychiatre de l'adolescence).

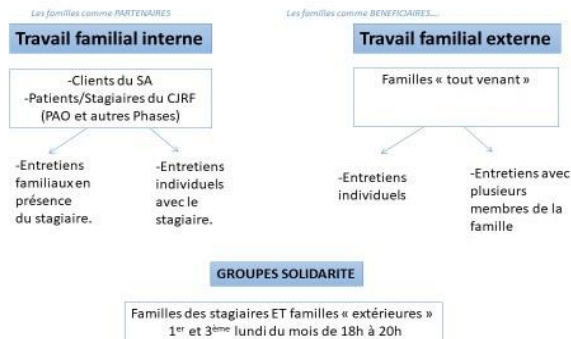
## 4.3 LE SERVICE FAMILLES

Le service Familles a pour mission **d'accompagner les familles** qui s'adressent à Phénix suite à un problème de dépendance chez un proche et de soutenir **les personnes dépendantes** qui sont en demande d'un accompagnement familial à travers des consultations individuelles et/ou familiales.

En outre, la thérapeute familiale co-anime des **groupes solidarité** à l'attention des proches de personnes adultes dépendantes que ces derniers soient suivis ou non à Phénix.

Ces groupes ont lieu les **premiers et troisièmes lundis du mois en soirée de 18h à 20h.**  
**Une consultation préalable et sur rendez-vous est requise avant toute participation.**

### Le Service Familles



### Service Familles

Julie Bulteel (Psychologue).

## 4.4 LE SERVICE INSERTION

Le service insertion a pour mission d'**aider la personne toxicomane à se (re)construire** elle-même un avenir, y compris sur le plan professionnel, de sorte qu'elle puisse retrouver sa dignité d'Homme.

Cette étape importante et très angoissante se travaillera par le biais d'un **accompagnement de pré insertion socio-professionnelle**. Le stagiaire participera, d'une part, à différents secteurs d'habiletés sociales tels que Métiers du Bâtiment, Parcs et Jardins, Hygiène-Buanderie et/ou Cuisine.

Et, d'autre part, il aura accès à des groupes spécifiques d'insertion socio-professionnelle (ISP) pour travailler ses objectifs, les difficultés qu'il rencontre pour les mener à bien. Le stagiaire pourra ainsi prendre ou reprendre conscience et **développer ses potentialités, ses qualités et ses compétences**.

**Le Service Insertion est ouvert tous les jours de la semaine, de 8h30 à 17h.**

### L'Équipe du Service Insertion

Perrine Barzin (Assistante Sociale), Joël Jacques (Formateur en Métiers du Bâtiment), Vincent Ghaye (Formateur en Menuiserie), Fetije Kosova (Formatrice en Hygiène), Benoit Govaerts (Formateur en Parcs et Jardins), Angélique Vanmassenhove (Formatrice hygiène et cuisine).

## 5 LE CENTRE DE JOUR EN RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

### 5.1 MISSIONS

Le centre de jour se donne pour mission d'accompagner la personne toxicomane, **appelée stagiaire**, vers son rétablissement complet. L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne aussi bien des jeunes consommateurs dont la dépendance est récente que des personnes toxicomanes de longue durée. Il est important de spécifier que **l'abstinence n'est pas une condition d'accès** aux services proposés par Phénix.

### 5.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES

L'organisation des journées au Centre de Jour s'articule autour de **groupes de parole, d'ateliers à thème, d'ateliers d'insertion** (cuisine, hygiène et métiers du bâtiment) et de moments plus informels (autour d'une partie de kicker, d'un café...). La toile de fond de ces journées est **l'approche communautaire** (les interrelations entre stagiaires). En effet, au Centre de Jour, le groupe est utilisé comme un outil permettant de responsabiliser chaque membre de ce groupe de pairs dans l'accompagnement de chacun vers le rétablissement. En complément à ces moments en

collectivité, **des entretiens individuels** sont proposés par l'équipe pluridisciplinaire.

Le Centre de Jour est ouvert tous les jours de la semaine,  
de 8h30 à 17h  
**sur RDV** le lundi de 17h à 20h

le Centre de Jour en Rééducation Fonctionnelle pratique  
**le tiers payant.**

#### **L'Equipe du Centre de Jour en Rééducation Fonctionnelle**

Youssef Chentouf (Responsable Pédagogique-Educateur Spécialisé), Benjamin Di Norscia (Educateur Spécialisé), Morgane Dedecker (Assistante Sociale), Axel Leplat (Educateur), Clémence Van Achter (Psychologue), Julien Bosse (Psychologue), Camille Chochoy (Infirmière).

## 6 EQUIPE MÉDICALE

### 6.1 GUIDANCE MÉDICALE

**Chaque personne** demandant d'intégrer le programme du Centre de Jour sera reçue, pour un **1<sup>er</sup> entretien**, par le Dr Doumont. C'est l'occasion de faire un point général sur l'état de santé global du nouvel entrant, de constater d'éventuelles limites physiques demandant une adaptation des activités, de discuter du traitement et voir comment il sera administré au mieux au sein du Centre de Jour.

C'est aussi la possibilité de discuter de certaines questions d'ordre médical que les patients n'osent peut-être pas aborder avec leur médecin traitant (même si nous mettons un point d'honneur à ce qu'il reste la personne de référence au niveau médical) ou simplement d'avoir un avis médical sur les « petits bobos » du quotidien ou du traitement en cours ou à mettre en place.

**Médecin Généraliste** : Dr Pierre Doumont

### 6.2 GUIDANCE PSYCHIATRIQUE

Les patients peuvent rencontrer le médecin psychiatre, soit **à leur demande**, soit **suite à une décision** prise en réunion clinique afin que l'équipe puisse être guidée dans leur prise en charge. Cette démarche aboutit, le plus souvent, au maintien d'un suivi individuel avec le médecin psychiatre de Phénix. Cet échange est avant tout un



moment humain, un lieu où la personne peut être **écoutée, soutenue, guidée** voire parfois cadrée.

**Médecin psychiatre** : Dr Annick APPART

### 6.3 INFIRMIERIE

**Deux infirmières** prennent en charge le volet médical au sein du Centre de Jour. Elles se relayent pour qu'il y ait toujours un staff médical disponible pour nos stagiaires ainsi que pour l'administration et le suivi de leurs traitements médicamenteux.

Elles assistent également aux **entretiens médicaux** pour faciliter le lien entre les médecins coordinateurs et le reste de l'équipe. D'une part, les informations liées au Centre de Jour leur sont transmises afin de pouvoir cibler la consultation si cela s'avère nécessaire et d'autre part, la transmission entre médecins et le reste de l'équipe est ainsi facilitée, principalement lors de nos réunions cliniques.

Dans un troisième temps, elles ont aussi un rôle **d'éducation et de prévention** à la santé. Elles peuvent sensibiliser nos stagiaires à certaines questions, comme leur rapport à la nourriture, à leur hygiène corporelle ou de vie, à leur bien-être. Elles sont disponibles à tout moment pour répondre à leurs questions, leurs craintes

ou leurs demandes **que les stagiaires soient au Centre de Jour ou encore au Service Accueil.**

De plus, les infirmières sont en lien avec les médecins traitants, les maisons médicales, les pharmacies...

**Nous rappelons que l'équipe médicale de Phénix n'a pas pour mission de prescrire des traitements médicamenteux aux stagiaires ou aux patients fréquentant l'Asbl.**

**Néanmoins, exceptionnellement, les médecins peuvent pallier à l'absence d'un traitement le temps que celui-ci soit remis en place par leur propre médecin traitant.**

#### **L'Equipe médicale**

Dr Pierre Doumont (Médecin Généraliste), Dr Annick Appart (Médecin Psychiatre), Caroline Dupont (infirmière) et Camille Chochoy (Infirmière).

## VI. Les valeurs de Phénix et leur définition

---

### SOLIDARITE

C'est la responsabilité de chacun liée à l'ensemble du groupe, de telle sorte que chacun se sente concerné par la difficulté de l'autre ou du groupe. C'est l'échange réciproque et volontaire de ressources au profit de tous.

### RESPECT

C'est le fait de prendre en considération l'autre tel qu'il est, avec ses différences, sans jugement.

### BIENVEILLANCE

C'est la disposition affective d'une volonté qui vise le bien et le bonheur de chacun.

### AUTHENTICITE

C'est être vrai à propos de ses sentiments, ses pensées et ses désirs.

### COMMUNICATION SAIN

C'est être capable de s'écouter avec ses limites, accueillir la parole de l'autre sous quelque forme que ce soit, formuler son point de vue avec clarté et authenticité, établir une demande porteuse.

### HUMANISME

C'est toujours croire en la personne, une considération positive inconditionnelle et optimiste de l'être humain, de ses potentialités et de ses ressources personnelles.

## VII. Philosophie des Communautés Thérapeutiques

---

Nous sommes ici car il n'y a aucun endroit où nous  
puissions échapper à nous-mêmes.  
Tant que l'on n'accepte pas de se voir à travers le regard  
et le cœur des autres, on fuit.

Tant que l'on ne permet pas aux autres de partager ses  
propres secrets, on ne peut se libérer.  
Si on craint d'être découvert, on ne peut ni se découvrir,  
ni découvrir les autres, on est seul.

Où donc mieux qu'ici pourrions-nous disposer d'un tel  
miroir ?

Ici, ensemble, nous pouvons enfin nous révéler  
clairement à nous-mêmes non comme le géant de nos  
rêves ni comme le nain de nos peurs,  
Mais comme un homme faisant partie d'un tout auquel il  
apporte sa contribution.

Sur ce terrain, non plus seul comme dans la mort, nous  
pouvons tous prendre racine et grandir,  
Pour enfin vivre : devenir un homme parmi les autres.

**RICHARD BEAUVAIS**

## VIII. Travail en collaboration

---

### 1 RÉUNIONS INTRA-INSTITUTIONNELLES

En 2016, Phénix a souhaité renforcer plusieurs de ses collaborations, déjà existantes :

#### 1.1 AVEC L'UNITÉ DE SOINS REVIVO A ET SON PROJET AÏDA DU CNP SAINT-MARTIN

Pour ce faire, un membre de leur équipe (Doris Deschuyteneer, Assistante Sociale) participe, à nos réunions cliniques. Ce partenariat a pour objectifs :

- D'échanger sur les stagiaires souhaitant rentrer en sevrage
- D'élaborer un trajet de soins vers le Centre de Jour pour les personnes hospitalisées à Revivo A et/ou dans le cadre du projet Aïda et demandeuses d'un suivi post-hospitalier.

A la suite de quoi, nous pouvons envisager des **entretiens de pré-admission** directement au sein des locaux de Phénix en vue de faciliter leurs démarches. Un membre de l'équipe du Service Accueil et un membre du projet Aïda ont systématisé une plage horaire commune pour rencontrer ces personnes à Phénix.

## 1.2 AVEC L'ASBL TREMPOLINE

L'Asbl Trempoline et Phénix, avec l'accord du patient, renforcent leurs échanges et leurs interconnaissances.

Cette association s'est intensifiée par la présence, mensuelle, d'un membre de leur équipe, à nos réunions cliniques. L'objectif est de pouvoir faciliter la rencontre avec nos stagiaires et/ou résidents demandeurs de poursuivre leur trajet de soins à Trempoline et/ou à Phénix et de leur en expliquer le fonctionnement. Néanmoins nous ne nous substituons pas aux procédures normales d'admission, chaque personne devra se rendre à « Premier contact » afin d'être reçue en entretien par quelqu'un de leur équipe et de finaliser leur candidature.

## 2 TRAVAIL EXTRA-INSTITUTIONNEL

Nous travaillons également en collaboration avec différents services tels que :

- La Plateforme Namuroise en Concertation Santé Mentale (**PFNCSM**)
- Fédération wallonne des Institutions pour Toxicomanes (**Fedito**)
- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques (**FSPST**)
- Groupe d'Entraide pour Proches et parents de Personnes Toxicomanes et Alcooliques (**GEPTA**)
- Réseau pilote Supra-local Wallonie-Bruxelles (**WaB**)
- Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la Région Namuroise (**RASANAM**)
- Réseau Alternative aux toxicomanies (**Alto**)
- Partenariat avec le **CPAS** de Namur
- Partenariat avec **Medenam**, Centre de référence en médiation de dettes pour la Province de Namur
- Partenariat dans le cadre du Service Accueil avec la Ville de Namur (**PSSP-MJA**)
- Plate forme Namuroise du Social (**PNS**)
- Réseau Santé Namur (**RSN**)
- Compagnonnage européen en éducation (**Ecett**)
- Réseau Social Urbain Namurois (**RSUN**)
- Les 3 portes (hébergement)

## IX. Documents importants ou de renseignements

---

Différents documents importants sont à disposition pour lecture au Service Accueil. Vous trouverez notamment :

- La Charte des droits du patient
- Document RGPD
- Accord TDI
- Contrat de Collaboration Familles
- Semainier du Centre de Jour



## X. Annexes

---

### RÈGLES DE VIE AU SERVICE ACCUEIL

- ◆ Je ne suis pas violent physiquement et verbalement.
- ◆ Je me respecte, je respecte les autres et garde pour moi les informations personnelles auxquelles je pourrais avoir accès dans la maison.
- ◆ Je ne viens avec aucune arme, ni objet obtenu de manière illégale.
- ◆ Je parle de consommation uniquement en entretiens ou aux membres de l'équipe.
- ◆ Je ne détiens, ne vends et ne consomme aucun produit dans la maison.
- ◆ J'informe et confie mes médicaments au staff de jour dès mon arrivée.
- ◆ L'utilisation du GSM est limitée à recevoir les appels.
- ◆ Pour tout autre usage l'accord du staff devra être demandé. (Ex : pour un appel important avocat, administrateur de bien...)
- ◆ J'ai une attitude correcte envers les autres clients.
- ◆ Je ne mets pas de filtre cartonné dans mes cigarettes.
- ◆ Je ne donne pas mon numéro de téléphone et ne fréquente aucun client en dehors du Service Accueil.
- ◆ Je n'échange, ne donne et ne prête rien à d'autres clients.
- ◆ Je demande l'autorisation à l'équipe pour accéder aux étages et autres locaux.
- ◆ Je vide mes poches et mon sac sur demande de l'équipe.
- ◆ Je suis responsable de mes effets personnels.

## RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CENTRE DE JOUR

*La participation au programme de l'asbl Phénix est conditionnée par l'adhésion au présent règlement :*

- ◆ Je m'engage à respecter le rythme de fréquentation convenu. Il me sera demandé d'être ponctuel(le) et de prévenir à l'avance de mes absences. A défaut, une entrevue sera exigée avant la reprise des ateliers ou des groupes.
- ◆ Si je suis absent, peu importe le motif, l'équipe en informera chaque jour le groupe.
- ◆ Je m'engage à informer le staff de tout traitement médicamenteux, ainsi qu'à déposer toute médication au desk; l'équipe se réserve le droit de limiter l'accès d'une personne à certaines activités en fonction des effets du traitement prescrit.
- ◆ A tout moment, lorsque la situation du groupe le nécessite, l'équipe a la possibilité de suspendre temporairement les conventions particulières et demander à tous les stagiaires d'être présents au sein de la maison.
- ◆ Je m'engage à ne jamais faire usage de violences physiques ou verbales sur les autres ou sur moi-même.
- ◆ Je m'engage à éteindre mon GSM durant la journée et à le déposer dans mon casier.
- ◆ Je m'engage à ne fumer qu'aux heures de pauses déterminées.
- ◆ Je m'engage à ne pas mettre des filtres cartonnés dans mes cigarettes.
- ◆ Je m'engage à ne pas manifester de gestes intimes, déplacés ou trop affectueux envers mes pairs.
- ◆ Je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition ainsi que les exigences de chaque formateur et staff.
- ◆ Je m'engage à ne parler de consommation que durant les entretiens et les groupes organisés.
- ◆ Je m'engage à m'abstenir de tout commerce de stupéfiants ainsi que toute possession et consommation de drogue, d'alcool, de médicaments psychotropes et boissons énergétiques.

- ◆ Je m'engage à vider mes poches et mon sac si le staff me le demande.
- ◆ Je m'engage à ne pas donner mon numéro de téléphone ni recevoir de numéro de GSM de toute personne fréquentant le centre. Il en va de même pour tout type d'échange sur les réseaux sociaux.
- ◆ Je m'engage à ne pas fréquenter d'autres stagiaires en-dehors du centre.
- ◆ Je m'engage à ne pas détenir d'objets obtenus de manière illégale à l'intérieur de Phénix, ainsi qu'à m'abstenir de tout commerce.
- ◆ Je m'engage à ne jamais détenir d'arme (couteau, ...) lorsque je viens à Phénix.
- ◆ Je m'engage à ne pas donner rendez-vous à Phénix à des personnes extérieures de l'asbl si ce n'est pour participer à un des ateliers ou groupes proposés au sein de la maison.
- ◆ Toute information communiquée à un membre du staff (formateurs, accompagnateurs, référents, consultants, médecins) pourra être partagée librement entre les différents membres de celui-ci.
- ◆ Dans un souci de cohérence de mon trajet de soin et d'accompagnement global, une collaboration avec ma famille sera mise en place dès la participation au programme Phénix. Je peux, à tout moment, faire la demande pour arrêter celle-ci.
- ◆ Phénix propose d'élaborer et d'accompagner des « trajets de soins » spécifiques aux besoins de la personne lors de nos réunions cliniques avec l'unité de soins Revivo A et son projet Aïda (CNP St-Martin, Dave) et la Communauté thérapeutique résidentielle Trempoline. (à Châtelet)
- ◆ Nous sommes également partenaires au sein du Réseau WAB (trajet de soins Supra local) et du Réseau RASANAM (trajet de soins sur la zone 9 Namur et la zone 10 Dinant).
- ◆ Je m'engage à respecter toutes les personnes présentes dans cette maison, ainsi que ses visiteurs.
- ◆ Je m'engage à ne pas dévoiler des informations personnelles auxquelles je pourrais avoir accès par ma fréquentation de Phénix.
- ◆ Je m'engage à respecter le présent règlement.

**Lu et approuvé**

**Date**

**Signature**

## XI. L'Administration

---

**[info@asblphenix.be](mailto:info@asblphenix.be)**

**081/22.56.91**

**Leonardo Di Bari : Directeur : 0495/66.96.27**

**[leonardo.di.bari@asblphenix.be](mailto:leonardo.di.bari@asblphenix.be)**

**Maryse Aschman : Assistante de Direction**

**Francois Rosoux : Responsable Services Support**

**Aline Sana : Responsable Administrative**

**Isabelle Bosserez : Bénévole**



**1000 Kms COMMENCENT**

**TOUJOURS PAR LE PREMIER PAS**

**ASBL Phénix**

**Chaussée de Dinant, 19/21**

**5000 Namur**

**081/22.56.91**

NOUS RESPECTONS LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR RELATIF À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, LE RGDP (EU) 2016/679 DU 27 AVRIL 2016. POUR NOUS CONTACTER À CE SUJET, VOUS POUVEZ NOUS ENVOYER UN MAIL À NOTRE SERVICE DE PROTECTION DES DONNÉES VIA [DPO@ASBLPHENIX.BE](mailto:DPO@ASBLPHENIX.BE)